

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2021

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4143)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 249

présenté par
Mme Rixain

ARTICLE 6 BIS

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« désagrégés »,

le mot :

« répartis ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.